



PROTOCOLE COVID 19 : ENTRAINEMENTS



Lieu : Salle Jo Legoux – complexe sportif Le Temple de Bretagne

L'entraîneur ou à défaut le responsable de l'équipe est le référent COVID pour sa séance ou son équipe.

Il doit donc faire respecter ce protocole à son groupe ou à son équipe en lien avec le manager COVID qui devra lui fournir le matériel nécessaire tel que du gel hydro alcoolique, produit désinfectant, affichage....

Dans un premier temps, les créneaux d'entraînements seront espacés de 15 minutes de battement pour éviter les croisements et permettre de désinfecter les équipements à usage collectif entre chaque séance.

Circulations :

L'entrée dans la salle Jo Legoux s'effectue avec un masque pour les personnes de plus de 6 ans par le hall d'entrée habituel.

Aucun parent ou accompagnateur ne pourra rester durant la séance et est invité à sortir de la salle.

La sortie de la salle s'effectue par les portes latérales de chaque côté de la salle tel qu'indiqué par les affiches sur le sens de circulation prévu.

Les portes devront restées en position ouvertes pour limiter les zones de contact.

Avant l'entraînement :

Chaque joueur, pratiquant arrive en tenue avec sa bouteille d'eau personnelle et la chasuble qui lui sera remis en début d'année. Il devra se laver les mains avec du savon ou du gel hydro alcoolique. Il n'est pas possible d'accéder à la salle avec les chaussures extérieures. Le changement de chaussures s'effectuera sur les bancs de part et d'autre de l'entrée.

Une fois les enfants équipés, les parent ou accompagnateurs devront quitter la salle par les portes latérales.

Les ballons seront désinfectés et nettoyés par l'entraîneur à l'aide de la solution mise à disposition. Seront également désinfectés les bancs et autres équipements à usage collectif avant chaque entraînement.

Chacun veillera à ce que les licenciés ne présentent aucun des symptômes ci-dessous avant de se rendre à l'entraînement :

- Fièvre
- Frissons, sensation de chaud/froids
- Toux
- Douleur ou gêne à la gorge

- Difficulté respiratoire au repos ou essoufflement anormal à l'effort
- Douleur ou gêne thoracique

- Orteils ou doigts violacés type engelure,
- Diarrhée
- Courbatures généralisées
- Fatigue majeure
- Perte de goût ou de l'odorat
- élévation de la fréquence cardiaque au repos.

Pendant l'entraînement :

- L'entraîneur devra porter un masque durant toute la séance.
- L'entraîneur met à jour le listing des licenciés présents sur chaque temps de pratique
- La règle des deux mètres entre pratiquants ne s'impose qu'en dehors de la pratique et ne s'impose donc pas pendant les exercices
- Lors de l'entraînement, le port du masque n'est pas obligatoire sauf pour l'entraîneur et/ou l'encadrant si présent.

Après l'entraînement :

Les joueurs et les accompagnateurs lorsqu'il y en a, repartent par la sortie via les portes latérales de chaque de la salle de sport tel qu'indiqué en portant un masque.

L'entraîneur désinfecte les ballons, bancs et autres équipements à usage collectif qu'il enchaîne ou non avec un autre entraînement.